

Suites administratives et judiciaires en protection animale (niveau approfondissement)

CODE STAGE : NSVAL0038

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

3 jours

Lieu :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Public cible :

Inspecteurs et cadres en SPA

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :

- DGAL ;
- conseiller juridique interrégional ;
- Ministère de la justice ;
- DDecPP.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Télé-inscription par l'agent "Mon Self Mobile" (à partir de fin 2021)

formco@vetagro-sup.fr (jusqu'à fin 2021)

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

La protection des animaux constitue un sujet de préoccupation de l'opinion publique, du monde associatif et des professionnels des filières. Les inquiétudes portent en particulier sur les problèmes de maltraitance, de trafic et d'abandon. Les périmètres d'action sont les inspections en élevage ou chez les particuliers pour les animaux de rente, de loisirs et de compagnie.

Les dispositions applicables aux situations de maltraitance se trouvent principalement dans le code rural et de la pêche maritime, le code pénal et le code de procédure pénale. Une culture des textes est fondamentale afin que les manquements et les relevés de constatations soient effectués légalement. Celle-ci est à renforcer au sein des services vétérinaires.

Ce module d'approfondissement s'inscrit dans un parcours de formation dont le premier module est intitulé "Gestion des cas de maltraitance animale".

LA FORMATION

Objectif général :

Maîtriser les procédures administratives et pénales et leur environnement pour mieux gérer les non-conformités les plus graves en protection animale (cas de maltraitance animale notamment) en prenant en compte la dimension humaine (détenteur ou propriétaire rencontrant des difficultés économiques ou familiales, conscient de ses actes ou dans le déni, etc.).

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre dans quels cas et pourquoi mobiliser les procédures administratives et pénales ;
- Appliquer de façon appropriée les procédures adéquates ;
- Identifier, connaître et travailler en réseau avec les autres partenaires impliqués ;
- Pouvoir gérer des cas difficiles et chroniques de maltraitance animale.

Contenu :

- Procédures administratives et pénales (finalité et complémentarité) ;
- Spécificités liées à la protection animale dans la rédaction du procès-verbal ;
- Rôles du procureur, du magistrat du siège, du juge d'application des peines, de la gendarmerie, de la police nationale, de l'ONCFS ;
- Points sensibles à maîtriser en protection animale d'un point de vue juridique ;
- Environnement de la justice, attentes vis à vis des DDecPP ;
- Les clefs de la gestion des cas difficiles et chroniques.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, retours d'expérience, mise en situation.

Prérequis :

Avoir participé à la formation « gestion des cas de maltraitance animale » ou disposer d'une expérience de 2 ans minimum en protection animale et maîtriser les notions de base en matière des procédures administratives et pénales.